

COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE DANS LES CONTRATS DE CONSTRUCTION MULTIDEVISES EN IFRS



Référence

“La couverture du risque de change dans les contrats de construction multidevisees en IFRS”, mémoire d’expertise comptable de François Holzman, session de mai 2009, 108 pages + annexes. Disponible sur bibliobasonline.org

La comptabilisation des contrats de construction multidevisees en IFRS

Lorsqu’un groupe industriel a négocié spécifiquement avec un de ses clients la construction d’un actif ou d’un groupe d’actifs étroitement liés ou interdépendants, il enregistre au fur et mesure de la construction les produits et les charges rattachables au contrat en fonction du degré d’avancement de l’activité du contrat. Cet enregistrement des produits et des charges se fait en application de la norme IAS 11 et n’est pas nécessairement dépendant du rythme de facturation et de règlement des coûts ou des produits du contrat.

Par ailleurs, lorsque l’activité de ce même groupe est internationale et que ses clients et ses fournisseurs sont géographiquement situés dans des pays dont la devise est différente de celle de l’entité qui porte le contrat, il est très fréquent que les produits et les coûts du contrat soient libellés dans plusieurs devises, ce qui fait peser un risque sur la marge à terminaison du contrat, en cas d’évolution erratique des différents cours de change impliqués. La plupart du temps, lorsque les différents flux en devises à recevoir ou à payer d’un même contrat ne peuvent se couvrir mutuellement, le groupe industriel met en place des instruments dérivés de couverture. Pour que la traduction comptable de la couverture économique soit reflétée dans les comptes, il importe que les instruments dérivés fassent l’objet d’une qualification de couverture telle que la norme IAS 39 le préconise. Dans ce cas, l’enregistrement comptable est normalement très dépendant du rythme de

facturation et de règlement des coûts ou des produits du contrat.

De sorte qu’un flux en devises, rattaché à un contrat long terme et faisant l’objet d’une couverture de change, doit être à la fois enregistré en application de la norme IAS 11 et de la norme IAS 39. Cette dualité de référence de texte n’est pas un cas isolé mais généralement, ces cas sont identifiés dans les normes elles-mêmes qui proposent des renvois d’une norme à l’autre. C’est le cas par exemple des transactions en devises faisant l’objet de couverture lorsqu’elles ne sont pas réalisées dans le cadre d’un contrat à long terme. Le mode d’enregistrement comptable doit suivre à la fois les dispositions de la norme IAS 21 et de la norme IAS 39 sans que cela présente de difficultés conceptuelles. Dans le cas d’espèce, il n’est fait nulle part mention du mode d’enregistrement combiné IAS 11 / IAS 39 et de l’éventuelle prééminence d’une norme sur l’autre.

L’objectif du mémoire

En l’absence d’une référence normative précisant le traitement applicable, l’objet de ce mémoire est de constituer une solution clé en main, qui propose à un groupe industriel soucieux d’améliorer la traduction comptable de ses contrats de construction multidevisees :

- un exposé des enjeux ;
- une solution comptable pragmatique adaptée à sa situation ;
- une liste des contrôles clés qu’il doit mettre en place et que ses contrôles interne et externe peuvent venir tester.

Il constitue par ailleurs, pour le contrôleur externe des comptes, à la fois un outil de formation pour comprendre le fonctionnement des contrats de construction multidevisees et un programme d’audit détaillé.

Le plan du mémoire

La première partie du mémoire, composée de deux chapitres, propose un rap-

pel des enjeux financiers et comptables liés aux contrats de construction multidevisees, puis présente les difficultés manifestes de la comptabilisation de ces contrats lorsqu’il s’agit de respecter à la fois la norme IAS 11 et la norme IAS 39.

La seconde partie du mémoire, qui se veut très pratique, propose dans un premier chapitre une solution de comptabilisation présentant plusieurs cas possibles, selon les modes de couverture de change mis en place par le groupe industriel (couverture des flux nets ou couverture des flux bruts, couverture de flux de trésorerie futurs (*Cash Flow Hedge*) ou couverture de juste valeur (*Fair Value Hedge*)). Le deuxième chapitre propose un programme de travail pour la revue du risque de change dans les contrats de construction multidevisees, qui permet à l’aide d’une méthodologie d’analyse simple de traquer à la fois les erreurs comptables traditionnelles et les éventuelles imperfections des couvertures mises en place.

Les apports du mémoire

Dans des conditions où l’application des textes comptables de référence (IAS 11 et IAS 39) sont non seulement complexes mais, en l’espèce, parfois contradictoires, ce mémoire apporte une solution au praticien qui doit préparer des comptes en normes IFRS ainsi qu’à son contrôle interne ou à ses commissaires aux comptes qui doivent les vérifier.

Par ailleurs, dans la première comme dans la deuxième partie de ce mémoire, des schémas comptables complets permettent de comprendre et d’analyser l’ensemble des transactions, depuis leur initiation jusqu’à leur dénouement. Ils constituent en eux-mêmes un élément de documentation des procédures comptables, s’ils sont retenus comme exemples.

■ François HOLZMAN
Expert-comptable
Commissaires aux comptes
Ernst & Young